



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 50

Troyes, le lundi 20 décembre 2021

Sécurité routière – Vivre ensemble

1. Devant la hausse de la mortalité routière et le haut niveau de circulation sur les axes routiers structurants du département, le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.
2. Par ailleurs, de nombreux comportements inadaptés et dangereux demeurent inacceptables. Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :
 - 36 excès de vitesse ;
 - 7 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
 - 2 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
 - 14 faits d'usage du téléphone au volant ;
 - 2 faits de défaut de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
 - 5 faits de conduite sans permis de conduire ;
 - 13 faits de refus de priorité ;
 - 21 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
 - 19 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Contrôles routiers prévus pour la semaine n° 51

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 21 décembre - matin	D 444 Chaource
Mardi 21 décembre - après-midi	rue du Général Sarrail – La Chapelle-Saint-Luc
Mercredi 22 décembre - matin	D 660 Villemaure-sur-Vanne / Estissac
Mercredi 22 décembre - après-midi	Avenue du Général Leclerc - Bréviandes
Jeudi 23 décembre - matin	Avenue du Général Leclerc - Sainte-Savine
Jeudi 23 décembre - après-midi	D 396 Bar-sur-Aube / Ville-sous-la-Ferté
Jeudi 23 décembre – après-midi	RD 619 Fontaine-les-Grès
Vendredi 24 décembre – après-midi	D 442 Le Pavillon-Sainte-Julie

Et on dit quoi à quelqu'un qui a trop bu ?

En cette période de fêtes de fin d'année où l'alcool est souvent au rendez-vous, plus de 30 animateurs vedettes de télévision et de radio dispensent des messages de prudence sur l'alcool au volant et rappellent surtout que « Quand on tient à quelqu'un, on le retient ». Cette campagne de sensibilisation sera visible en TV, radio et sur les réseaux sociaux à partir du 17 décembre.

En 2019, plus de 1 050 personnes ont été tuées dans un accident impliquant de l'alcool, qui reste aujourd'hui avec la vitesse, l'une des deux principales causes de mortalité routière. En 2020 plus de 804 personnes ont été tuées dans un accident impliquant l'alcool.

Pour retrouver le film de la campagne, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/>




Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex

www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube

 @Prefet10